



## **BULLETIN D'INFORMATION ETIAGE N°2**

**Bassin Ellé – Isole – Laïta**

**6 Août 2010**



### **Points importants à retenir**

*Le mois de juillet a été déficitaire en pluie par rapport à la normale. D'ici le 11 août, très peu de pluies sont à attendre sur le bassin, avec tout de même quelques averses. Les températures varieront peu (entre 19 et 23°C pour les maximales). Le bassin Ellé-Isole-Laïta est un des plus touchés de la région Bretagne, avec les secteurs amont beaucoup plus impactés que les secteurs aval. Les débits de l'Isole à Scaër sont très proches du dixième du module : c'est le mois de juillet le plus faible enregistré sur cette station depuis le début du suivi (1978). L'Ellé au Faouët reste très en dessous du dixième du module. Plusieurs ruptures d'écoulement et d'assecs sont visibles sur l'Isole et ses affluents sur la commune de Roudouallec et Scaër, ainsi que sur les affluents de l'Inam. Certains forages d'industriels et d'agriculteurs semblent s'essouffler, entraînant un report sur le réseau d'eau potable. Bien qu'il n'y ait pas de réel pic estival en termes de consommation, la situation pourrait devenir plus critique à partir de mi-août – début septembre, avec des besoins stables ou grandissants et un étiage plus fort.*

### **Informations concernant la Météo (source Météo France)**

Tendance générale : Durant la période de mars à juillet 2010, sur les quatre stations météorologiques « repères » suivantes, les précipitations sont bien inférieures à la « normale » : 63 % de la normale à la station de Rennes St-Jacques, 51 % à Trémuson, 65 % à Pontivy et 73 % à Spézet. En ce qui concerne les précipitations de juillet, elles sont également inférieures aux normales saisonnières pour le secteur Cornouaille (stations de Riec sur Belon, Trégunc, Quimper, Spézet).

Perspectives : D'ici le 11 août, très peu de pluies sont à attendre sur le bassin, avec tout de même quelques averses. Les températures varieront peu (entre 19 et 23°C pour les maximales). Au vu de la dégradation rapide de la situation observée depuis juillet, du contexte défavorable des ressources souterraines et des tendances à court terme, la plus grande prudence reste donc de mise pour la suite de l'étiage.

### **Les ressources souterraines (source BRGM)**

Après les mois de janvier, mars, avril, mai et juin déficitaires en pluie, la tendance se poursuit puisque juillet l'a également été (environ 70% de la normale, en attente de validation). Au cours des 5 derniers mois, les pluies ont été déficitaires. Le niveau de la nappe à Scaër au lieu-dit Kervelennec est très inférieur à la moyenne saisonnière, atteignant même la cote minimale (comparaison avec les mesures effectuées au cours des années de mesures depuis février 1993).

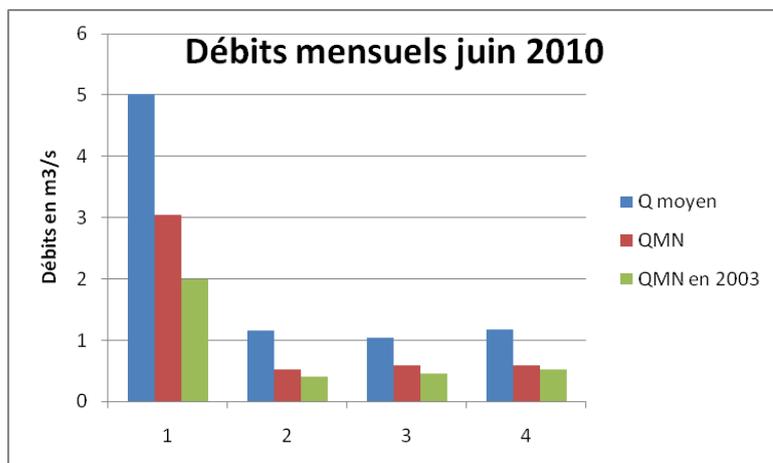
### **Les ressources superficielles (source DREAL – banque Hydro & traitement SMEIL)**

Tendance générale :

Le bassin Ellé-Isole-Laïta est un des plus touchés de la région Bretagne. Les secteurs amont sont beaucoup plus affectés que les secteurs aval, ce qui reste assez normal, ces derniers semblant avoir des réserves plus importantes après l'hiver pluvieux. Les périodes de retour en séquence sèche sont supérieures à 10 ans sur l'Ellé, l'Isole et l'Inam pour les débits moyens mensuels de juillet.

## Les débits aux principaux points du bassin

Sur le bassin, 5 points de suivi existent dont 4 donnent des résultats exploitables. Au point nodal sur l'Isole à Quimperlé, un nouveau matériel de mesures a été installé depuis la mise en place du clapet automatique anti-inondations. Même si la station est toujours suivie, les données ne sont toujours pas exploitables suite à des difficultés de paramétrages.



1. L'Ellé à Arzano
2. L'Ellé au Faouet
3. L'Isole à Scaër
4. L'Inam au Faouet

**Q moyen** : débit moyen interannuel de la rivière au point considéré, calculé sur l'ensemble de la chronique à disposition.

**QMN** : débit moyen mensuel du mois en question en 2010.

**QMN 2003** : débit moyen mensuel du même mois en 2003.

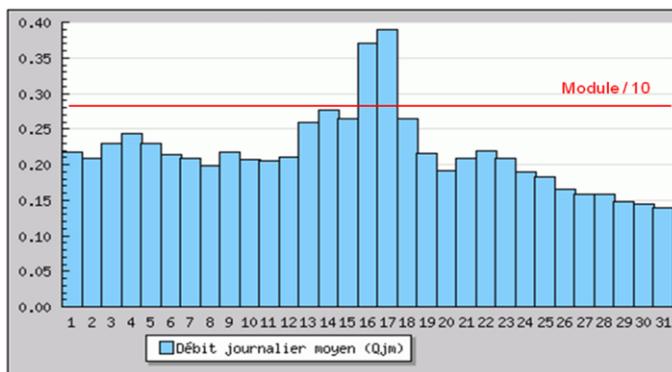
Les données pour juillet ne sont malheureusement pas encore toutes disponibles. On observe bien une tendance sèche, avec un mois de juin très proche de 2003 sur l'Isole et sur le bassin amont de l'Ellé.

1. L'Ellé à Arzano (Pont Ty Nadan) : pas de données validées disponibles depuis le 7 juillet.
2. L'Ellé au Faouet (Grand pont)

En juillet, le débit a toujours été inférieur au dixième du module, excepté les 16 et 17. Le Débit de vigilance 1 a été atteint à 16 reprises (voir annexe).

Le 1<sup>er</sup> août, le débit était de 0,152 m<sup>3</sup>/s.

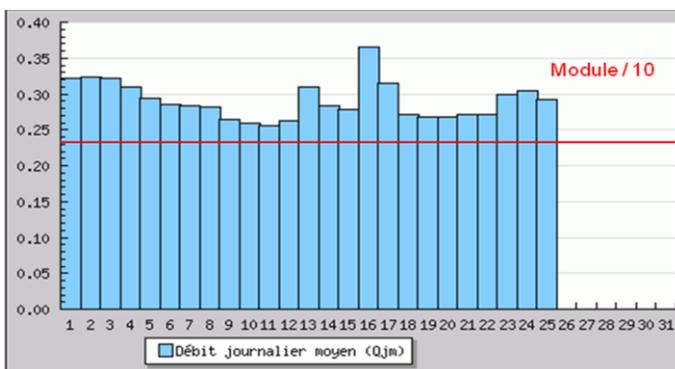
*Débit journalier en m<sup>3</sup>/s en juillet 2010*



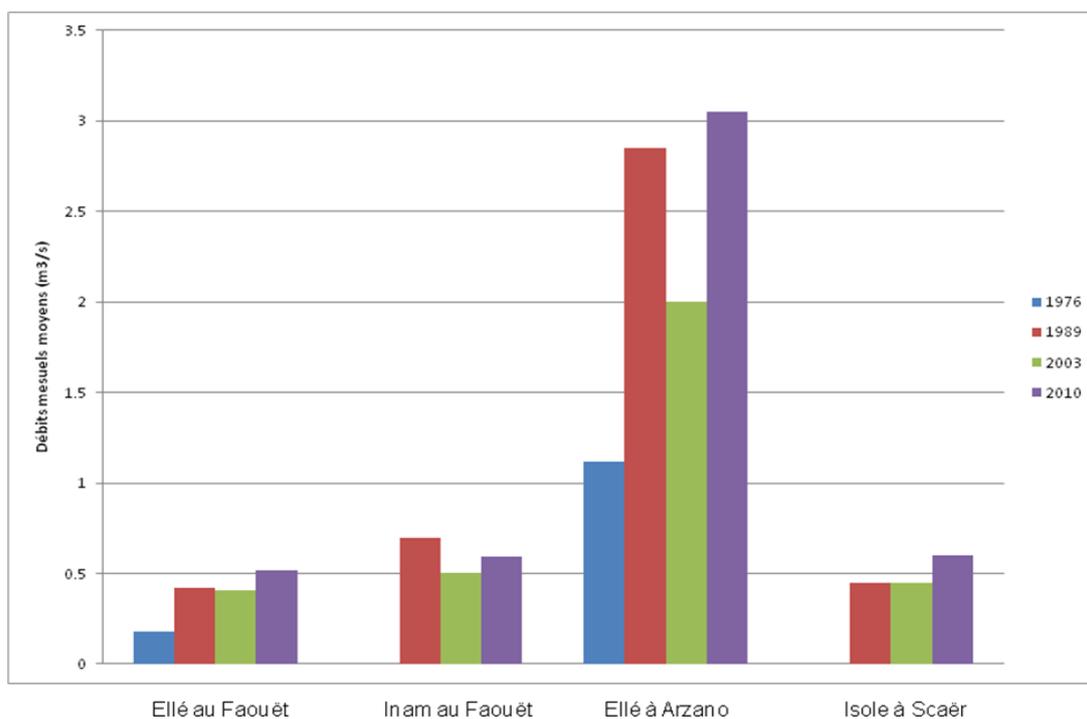
3. L'Isole à Scaër (Stang Boudilin)

En juin, le débit mensuel était de 0,597 m<sup>3</sup>/s (0,45 m<sup>3</sup>/s en 2003). En juillet, le débit a continué à baisser régulièrement pour arriver fin juillet – début août à une valeur très proche du dixième du module. Pour cette station, c'est le mois de juillet le plus sec connu depuis le début du suivi, à savoir depuis 1978.

*Débit journalier en m<sup>3</sup>/s en juillet 2010*



4. L'Inam au Faouet (Pont Priant) : Pas de données validées disponibles depuis le 7 juillet.



Comparaison des débits moyens mensuels du mois de juin (en m<sup>3</sup>/s)

**Observations des cours d'eau et des têtes de bassin versant (source ONEMA et SMEIL)**

Plusieurs ruptures d'écoulements sur l'Isole s'observent en tête de bassin sur Roudouallec, jusqu'au pont de Keranglay. Des assecs sont visibles sur l'Isole, notamment à la confluence avec le ruisseau de Kerescun. Un troisième affluent est en assec : le ruisseau de Kerliou.

Il n'y a pas de rupture d'écoulement observé sur l'Inam (excepté en amont des rejets ARDO) ou l'Ellé, bien que les débits soient faibles. Toutefois, des assecs existent sur les affluents : Rastal Groui jusqu'à la D1, le ruisseau du Moulin Madame en amont de l'étang à Gourin.

L'ONEMA a signalé des difficultés de remontée de saumons bloqués par des seuils situés sur les cours d'eau à faible débit, sur l'Isole en particulier.



L'Isole à Roudouallec



L'Isole à Pont Commana



*Le Rastal Groui (affluent de l'Inam) sur la D1*



*Ruisseau de Kerescun à Kerescun*

#### **Les besoins et prévisions des consommations (source Producteurs et Distributeurs d'eau)**

Parmi les principaux producteurs d'eau en Finistère :

-Le SMPE de Quimperlé prélève dans l'Ellé et l'Isole. Pour la deuxième quinzaine de juillet, 2 pics ont été constatés : le 19/07 (7 900 m<sup>3</sup>) et le 26/07 (7 964 m<sup>3</sup>). En août, la production prévisionnelle devrait se situer entre 7 500 et 8 000 m<sup>3</sup>/j, avec une répartition de 20% sur l'Isole et 80% sur l'Ellé. Les ressources souterraines de Mellac sont toujours utilisées à la moitié de leur capacité et compensée par une importation du SMPE.

Sur le Morbihan : les 2 carrières de Gourin, utilisables en secours, sont remplies et n'ont pas encore été utilisées (290 000 et 130 000 m<sup>3</sup>). Elles pourraient être utilisées si nécessaire, comme en 2003.

Certains forages d'industriels et d'agriculteurs semblent s'essouffler, entraînant un report sur le réseau d'eau potable.

#### **Les besoins et prévisions des consommations industrielles (source Industriels)**

Le SMEIL a souhaité rencontrer les principaux industriels préleveurs d'eau sur le bassin, notamment pour faire le point, échanger sur la situation, identifier les besoins et les leviers possibles dans la perspective d'une aggravation de la situation en août et septembre.

#### **Arrêtés de restrictions**

- 9 communes du Pays de Quimperlé, tributaires totalement ou en partie des eaux superficielles (Ellé et Isole), ont pris un arrêté municipal de restriction des usages de l'eau depuis la fin du mois de juillet. Il s'agit de Quimperlé, Mellac, Le Trevoux, Baye, Riec sur Belon, Moelan sur Mer, Clohars-Carnoët, Arzano et Rédéné. La date d'application prend fin le 30 septembre, excepté pour Le Trevoux (15 août).

- Un comité sécheresse s'est tenu à la Préfecture du Morbihan le 26 juillet à Vannes. Le département du Morbihan est en état de vigilance, avec certains bassins plus impactés (Vilaine, Ellé, Scorff). Un arrêté préfectoral a ainsi été pris le 05 août comprenant une disposition générale pour tout le département (interdiction des manœuvres de vanne des biefs) et des dispositions plus larges pour l'intégralité des bassins versants de la Vilaine et de l'Ellé jusqu'au 31 octobre 2010 : interdiction de lavages des voitures, des façades et toitures, de la voirie, interdiction de remplir les piscines ou plans d'eau, interdiction d'arroser les pelouses et les terrains de sport...

